

Historique de Montevilla

1854

Lors de l'abolition du système seigneurial, Me Denis-Emery Papineau, notaire, fit la concordance entre les lots au Terrier, au cadastre provincial et au cadastre seigneurial.

31 octobre 1882.

Le cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, comprenant le village de Montebello a été déposé et a été ainsi créé.

1884

Alexandre Charette acquiert les lots 378/307 de la succession de Papineau.

11 août 1897

Donation passée devant Me Philémon Varenne, notaire, en date du, sous le numéro 1429 de ses minutes. Alexandre Charrette fait don à son fils Osias Charrette d'une terre de 150 arpents dans la côte Ste-Angèle. Bornée en front par les terres de la Côte du Front; en profondeur par la base de la Côte Elzilda, à l'est par R.M. McIntyre et à l'ouest par Jean-Baptiste Charlebois. Avec une maison de bois, grange et autres bâtisses érigées. Meubles, linges de ménage, chevaux bêtes à cornes, moutons, cochons, grains, foin et paille, voitures de toutes sortes, attelages, instruments d'agriculture situés sur la terre et dans les bâtisses.

Le donateur ne se réservant que ses hardes et linges de corps, son lit tel qu'il était garni. En outre, une vache à son choix, un mouton, six volailles et une robe de buffalo.

Le donataire assurant au décès dudit donateur, l'obligation de lui faire chanter deux services, l'un le jour des funérailles et le second au jour anniversaire de son décès, d'une valeur de douze piastres et demi chacun. Devait aussi fournir l'habit mortuaire.

Payer une rente et pension alimentaire viagère et annuelle de 96 piastres, laquelle rente sera payable à Sieur Edouard Poulin, gendre dudit donateur la vie durant dudit donateur.

10 décembre 1897

En vertu d'un acte de donation passé devant Me Xiste Tétreau, sous le numéro 2277 de ses minutes et consenti par Jean-Baptiste Charlebois à Émerie Charlebois une partie du lot 378.

13 juillet 1917

Vente (mines) par acte passé devant Me Charles Charbonneau, dans laquelle vente Osias Charrette consent une exploitation de feldspath sur le lot 378 en faveur de SE Melkman. En considération de la somme de 100\$ plus 0.20 centimes par tonne minée et expédiée avec droit de faire un chemin à travers la ferme afin de transporter la roche au chemin de fer. M. Melkman donnera à M. Osias Charrette 1 000\$ en actions de la Canadian Reduction & Mining Co Ltd dont il est le président.

14 juillet 1924

Par acte passé le devant Me Albert Boulais, notaire, M. Oasis Charrette a vendu à Theodore Owens la partie est du lot 378, bornée au nord par le lot 379, au sud et à l'est par le lot 469A dudit cadastre, à l'ouest par le lot 307 et par le résidu du lot 378. Les lots 415 et partie 379 (379-1 et 379-2), à partir du lac Charrette à l'est dudit lac, jusqu'à la limite est du lot 416 à partir du lac Charrette, en allant vers l'est.

28 novembre 1925

Par acte de vente, Saul E. Melkman vend à William Theodore Owens les droits dans et sur ledit lot acquis par acte enregistré sous numéro 28975.

31 mars 1926

Vente par William Theodore Owens à Philip Mckenzie des parties de lots 378, 379, 415.

Circa 1935 : Construction du chalet 7 (maison des employés des McKenzie)

04 juillet 1944

Décès de Philip McKenzie, transmission à son épouse.

25 juin 1947

Vente par veuve de Philip McKenzie à Philip Hamilton McKenzie.

12 juillet 1967

Vente par Philip Hamilton McKenzie à Gilles Armand, Michel Armand et Robert Armand .

Construction des chalets 3 et 4.

29 juillet 1969

Vente de Gilles Armand, Michel Armand et Robert Armand à Gérard Lafortune.

Construction des chalets 5, 8, 9 et 10.

Rénovations des chalets 3 et 4.

11 février 1975

Vente de Gérard Lafortune à Montevilla Entreprises Ltd.

1975 : Construction des chalets 12/14, 15 et 16 et aménagement des terrains de tennis et de la piscine.

1977 : Construction du chalet 11.

1978 : Construction du piano bar.

1987 : Décès de M. Gérard Lafortune (juin).

17 avril 1989

Vente de Montevilla Entreprises Ltd à Max Menfred Oswald.

01 mars 2004

Vente de Max Menfred Oswald à Mohamed Cherkani.

01 octobre 2005

Vente de Mohamed Cherkani à Nam inc. (Pierre Laflamme).